

DEPARTEMENT DE LA REUNION
VILLE DU PORT



Nombre de conseillers
en exercice : 39

A l'ouverture de l'affaire

Nombre de présents : 28
Nombre de représentés : 07
Nombre de votants : 35

OBJET

Affaire n°2018-021

**CONVENTION DE LOCATION
DE PLANTES AU GRAND PORT
MARITIME DE LA REUNION**

NOTA / Le Maire certifie que :

- la convocation du Conseil Municipal a été faite le 26 février 2018 et affichée le 27 février 2018.

- le compte rendu de cette délibération a été affiché à la porte de la mairie le :

14 MARS 2018

LE MAIRE



Olivier HOARAU

**EXTRAIT DU PROCÈS VERBAL
DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL**

SÉANCE DU MARDI 6 MARS 2018

L'AN DEUX MILLE DIX-HUIT, le mardi six mars, le Conseil municipal de Le Port s'est réuni à la Mairie, après convocation légale sous la présidence de M. Olivier Hoarau, Maire.

Secrétaire de séance : M. Sergio Erapa, 11^{ème} adjoint.

Étaient présents : M. Olivier Hoarau Maire, Mme Paulette Lacaptia 1^{ère} adjointe, Mme Dalila Mahé 2^{ème} adjointe, M. Bernard Robert 3^{ème} adjoint, Mme Jasmine Béton 4^{ème} adjointe, Mme Annie Mourgaye 5^{ème} adjointe, M. Fayzal Ahmed Vali 6^{ème} adjoint, Mme Cala M'Rhéhoury 7^{ème} adjointe, Mme Annick Le Toullec 8^{ème} adjointe, M. Jean-Claude Maillot 9^{ème} adjoint, M. Armand Mouniata 10^{ème} adjoint, M. Sergio Erapa 11^{ème} adjoint, M. Faustin Galaor, M. Jean Paul Babef, Mme Sonia Bitaut, M. Jean-Bernard Gaillac, Mme Danila Bègue, M. Jean-Hubert M'Simbona, M. Wilfrid Cerveaux, Mme Karine Infante, M. Brandon Incana, Mme Bibi-Fatima Anli, Mme Sabine Le Toullec, M. Daniel Vassinot, M. Henry Hippolyte, M. Patrice Payet, M. Patrick Jardinot, Mme Valérie Auber.

Absents représentés : M. Ludovic Latra (par M. Jean Paul Babef), M. Alain Iafar (par M. Jean-Hubert M'Simbona), Mme Karine Mounien (par Mme Paulette Lacaptia 1^{ère} adjointe), Mme Catherine Gossard (par M. Sergio Erapa 11^{ème} adjoint), Mme Anne-Laure Boyer (par Mme Danila Bègue), Mme Mikaëla Latra (par Mme Dalila Mahé 2^{ème} adjointe), Mme Mémouna Patel (par Mme Sabine Le Toullec).

Arrivé (s) en cours de séance : Néant.

Départ (s) en cours de séance : M. Erapa (18h22-18h25), Mme Anli (18h34-18h37), M. M'Simbona (19h02-19h05), Mme Mourgaye (19h10-19h13).

Absent (s): Mme Brigitte Laurestant, Mme Dorisca Tiburce, M. Hary Auber, Mme Firose Gador.

.....
.....

Affaire n°2018-021

**CONVENTION DE LOCATION DE PLANTES AU GRAND PORT MARITIME
DE LA REUNION**

LE CONSEIL MUNICIPAL

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu la convention cadre relative au programme d'actions entre la Commune et le Grand Port Maritime De La Réunion pour les années 2014 – 2018,

Vu l'avis favorable des commissions « Aménagement – Travaux – Environnement », « Economie – Tourisme – Economie sociale et solidaire » et « Politique culturelle - Sportive - Petite Enfance » en date du 21 février 2018,

Vu le rapport présenté en séance du 06 mars 2018 relatif à la convention de location de plantes à la gare maritime,

Après avoir délibéré et à l'unanimité,

DÉCIDE

Article 1 : de valider la convention relative à la location de plantes par la commune à Port Réunion pour végétaliser la gare maritime moyennant la redevance globale de 2 100 euros TTC pour la saison 2017-2018 ;

Article 2 : d'autoriser le Maire ou tout adjoint habilité à signer les actes correspondants.

**POUR EXTRAIT CONFORME
LE MAIRE**



Olivier HOARAU